

FAQ à l'intention des exploitants

Questions	Réponses
Qui peut utiliser le Portail de jumelage des exploitants d'installations?	<p>Tous les exploitants titulaires de certificats et de permis peuvent s'inscrire au Portail de jumelage des exploitants d'installations afin de soutenir les propriétaires de réseaux d'eau et les organismes d'exploitation qui cherchent des ressources humaines.</p> <p>Une fois votre inscription achevée, votre profil sera interrogeable par les propriétaires de réseaux selon votre région, votre disponibilité et votre type et catégorie de certificat. Cela permettra aux propriétaires de réseaux de communiquer directement avec vous concernant des possibilités d'emploi.</p>
Pourquoi mon compte n'est-il pas actif?	<p>Cela est probablement dû au fait que la validation des renseignements fournis concernant votre certificat et votre permis est en cours au sein du Bureau ontarien d'accréditation en matière d'eau et d'eaux usées (BOAE). Si des renseignements supplémentaires sont requis, le personnel du BOAE prendra contact avec vous directement.</p> <p>Pour obtenir des détails, vous pouvez communiquer avec le BOAE au 1 877 231-2122 ou à partir de son site Web (https://owwco.ca/fr/contacter/).</p>
Je suis inscrite sur le Portail et mon profil a été validé. Pourquoi est-il maintenant désactivé?	<p>Votre compte a probablement été désactivé du fait que tous vos certificats et permis associés à votre profil ont expiré.</p> <p>La version modifiée du décret d'urgence (en anglais seulement) concernant les stations de production d'eau potable et d'épuration des eaux d'égout a éliminé progressivement les dispositions qui</p>

Questions	Réponses
	<p>permettaient l'emploi d'exploitants titulaires de certificats ou de permis expirés. Ainsi, les comptes dépourvus d'un certificat ou d'un permis valide ne sont plus admissibles et ont été désactivés.</p> <p>Si cette explication ne s'applique pas à votre cas, veuillez communiquer avec le Bureau ontarien d'accréditation en matière d'eau et d'eaux usées (BOAE) au 1 877 231-2122 ou à partir de son site Web (https://owwco.ca/fr/contacter/).</p>
<p>Qu'advient-il si je ne suis pas disponible pour travailler pendant un certain temps?</p>	<p>Une fois que vous avez créé un profil dans le système, vous pouvez activer ou désactiver votre disponibilité. En cas de désactivation, votre profil ne sera pas interrogeable par les propriétaires de réseaux. Vous pouvez réactiver votre disponibilité lorsque vous redevenez disponible.</p>
<p>J'avais indiqué que j'étais disponible les lundis et mercredis dans la journée, et je suis désormais également disponible les vendredis. Puis-je actualiser mon profil?</p>	<p>Oui. Vous pouvez ouvrir une session et modifier votre disponibilité, par exemple les jours de la semaine où vous êtes disponible, votre disposition à travailler le jour, la nuit ou pendant ces deux types de quarts et les emplacements où vous êtes prêt à travailler.</p>
<p>Où est ma liste de jumelages? Pourquoi aucun propriétaire de réseau n'a-t-il pris contact avec moi?</p>	<p>Le Portail de jumelage des exploitants d'installations vise à faciliter le jumelage des propriétaires de réseaux et des organismes d'exploitation qui cherchent des ressources humaines avec les exploitants disponibles titulaires de certificats.</p> <p>Lorsqu'un propriétaire de réseau lance une recherche d'exploitants sur le Portail, il reçoit une liste de profils correspondant à ses critères. Le propriétaire de réseau qui souhaite communiquer avec un exploitant concernant une possibilité d'emploi le fait directement à partir des</p>

Questions	Réponses
	coordonnées fournies dans le profil de ce dernier. Assurez-vous donc que les renseignements concernant votre certification, votre disponibilité et vos coordonnées sont à jour.
À qui dois-je m'adresser pour obtenir de l'assistance concernant le Portail?	Veuillez vous adresser au Bureau ontarien d'accréditation en matière d'eau et d'eaux usées (BOAE) au 1 877 231-2122 ou à partir de son site Web https://owwco.ca/fr/contacter/ si vous avez des questions concernant l'utilisation du Portail et votre profil.
Serai-je rémunéré pour mes services?	Si vous avez des contacts concernant une possibilité d'emploi, il vous faudra discuter de la rémunération et des autres détails liés au recrutement directement avec le propriétaire du réseau.

FAQ à l'intention des propriétaires de réseaux

Questions	Réponses
Pourquoi devrais-je utiliser le Portail de jumelage des exploitants d'installations?	<p>Le Portail vise principalement à aider les propriétaires de réseaux d'eau et les organismes d'exploitation à trouver des exploitants disponibles titulaires de certificats, selon la région et la catégorie et le type de certificat. Le Portail permet également aux propriétaires de réseaux de prendre directement contact avec des exploitants pour leur présenter des possibilités d'emploi.</p> <p>Sachez que les propriétaires de réseaux et les organismes d'exploitation demeurent responsables de s'assurer que les exploitants ont la formation, l'expérience et les compétences nécessaires à l'exécution des tâches assignées.</p> <p>Le gouvernement de l'Ontario et les personnes travaillant en son nom ne seront pas tenus responsables de pertes ou de dommages, quels qu'ils soient, découlant directement ou indirectement de l'utilisation du Portail de jumelage des exploitants d'installations, y compris découlant du fait qu'une personne ait offert de se rendre disponible ou se soit rendue disponible par l'entremise du Portail ou qu'une personne ait accepté l'offre de services d'un exploitant.</p>
À qui dois-je m'adresser pour obtenir de l'assistance concernant le Portail?	<p>Veillez vous adresser au Bureau ontarien d'accréditation en matière d'eau et d'eaux usées (BOAE) au 1 877 231-2122 ou à partir de son site Web https://owwco.ca/fr/contacter/.</p>
Comment savoir si les renseignements sur la certification inclus au profil d'un exploitant sont exacts et à jour?	<p>Lorsqu'un exploitant crée son profil et y inclut les renseignements concernant sa certification, le Bureau ontarien d'accréditation en matière d'eau et d'eaux usées (BOAE) vérifie l'exactitude des détails fournis à partir des renseignements inclus au dossier de chaque exploitant.</p> <p>Un profil d'exploitant ne devient interrogeable sur le Portail que lorsque les renseignements</p>

	<p>le concernant ont été vérifiés. De plus, les profils d'exploitant inclus au Portail sont régulièrement mis à jour pour que l'information soit conforme à la liste des exploitants rendue publique sur le site OWWCO.ca.</p>
<p>Ma recherche n'a donné aucun résultat. Cela signifie-t-il qu'aucun exploitant doté des titres de compétences que je recherche n'est disponible dans ma région?</p>	<p>Cela pourrait être le cas, mais nous vous conseillons de modifier vos critères de recherche pour y inclure les exploitants d'une zone plus vaste.</p> <p>Sachez également que de nouveaux exploitants peuvent s'inscrire chaque jour ou chaque semaine. Nous vous recommandons de vérifier régulièrement si des exploitants viennent d'annoncer leur disponibilité.</p>
<p>De quelle façon devrais-je prendre contact avec des exploitants inscrits concernant une possibilité d'emploi?</p>	<p>Les propriétaires de réseaux et les organismes d'exploitation peuvent prendre contact avec les exploitants en utilisant les coordonnées (courriel, numéro de téléphone ou autre) fournies dans leur profil pour convenir du recrutement, de la rémunération et des autres détails liés aux postes vacants.</p>